



AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation

Aux personnes et organismes de l'ensemble du territoire désirant s'exprimer sur le projet de règlement « 560-24 amendant le règlement de zonage 560 »

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 9 septembre 2024, le Conseil a adopté le projet de règlement suivant :

« Règlement 560-24 amendant le règlement de zonage 560 »

AVIS est, par la présente, donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le lundi 30 septembre 2024, à 18h30 à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de ville de Valcourt situé au 1155, rue St-Joseph à Valcourt.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- De modifier les définitions de « Logement complémentaire » et « Logement accessoire »;
- D'ajouter un lot dans la zone existante R-42;
- D'ajouter un lot dans la zone existante R-7;
- De créer la zone R-45;
- De modifier les conditions d'un logement complémentaire;
- De modifier des dispositions particulières pour la zone R-41;
- De modifier les dispositions applicables à un espace habitable dans un bâtiment accessoire;
- De modifier les dispositions applicables à un conteneur utilisé comme bâtiment;
- D'abroger le nombre maximal de bâtiments dans un projet intégré;
- De modifier des dispositions pour fins de concordance avec les autres règlements municipaux et lois gouvernementales;

Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par le maire, expliquera le projet de résolution et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Pour la consultation du projet de résolution, vous pouvez vous adresser au service du greffe à l'Hôtel de ville, situé au 1155, rue St-Joseph à Valcourt pendant les heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00.

DONNÉ À VALCOURT LE 10 SEPTEMBRE 2024
Me Julie Waite, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 10 septembre 2024 et affiché au bureau du greffe, à l'Hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et au règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville de Valcourt.



Me Julie Waite, greffière